



WEBINAIRE

Mardi 3 avril - 16h





ppe.debatpublic.fr

LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC

Autorité administrative indépendante qui veille à l'information et à la participation du public durant le processus d'élaboration des projets, des plans et des programmes ayant de forts enjeux socio-économiques ou des impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

Le 6 septembre 2017, après avoir été saisie par le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTEC), la CNDP a décidé d'organiser un débat public national sur la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

La CNDP a désigné ensuite une commission particulière du débat public (CPDP) chargée de son organisation et de son animation.

LA COMMISSION PARTICULIERE : NEUTRE ET INDEPENDANTE



De gauche à droite : Jacques Archimbaud, président, Noël de Saint-Pulgent, Moveda Abbed, Jacques Roudier, Jean-François Hélas, Isabelle Jarry, David Chevallier Composée de sept citoyens n'ayant aucun lien avec les parties prenantes du débat.

Entre le 19 mars et le 30 juin, **elle anime le débat de manière impartiale**, recueille les avis et permet de confronter les points de vue.

Deux mois après le débat, elle publiera un rapport présentant les avis du public. Elle en tirera des enseignements et formulera des recommandations.

Le MTES disposera ensuite de trois mois pour dire comment il entend tenir compte de l'avis du public dans la PPE.

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE (PPE)

Elle est élaborée par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

La PPE est l'outil de pilotage de la politique énergétique créée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte votée en 2015.

Elle exprime les orientations et priorités d'actions des pouvoirs publics sur le territoire métropolitain pour atteindre les objectifs de cette loi.



LES ENJEUX DU DÉBAT DU 19 MARS AU 30 JUIN

COMPRENDRE Où en est-on des objectifs prévus dans la loi de transition énergétique ? En retard ou en avance ? Quels freins ? Quels leviers ?

AGIR Quelles conditions réunir pour poursuivre et accélérer la transition énergétique ? Du point de vue social, territorial, environnemental, économique.

CHOISIR Des options doivent être envisagées en matière de consommation d'énergie, d'énergies renouvelables, de nucléaire, de recherche et d'innovation.

GOUVERNER Comment piloter, animer, évaluer la politique énergétique de la France ? Quelles cohérences des politiques ministérielles ? Quel contrat entre l'Etat et les territoires ? Quelle place pour les citoyens ? Quelle information des consommateurs ?



LES MODALITÉS DU DÉBAT DU 19 MARS AU 30 JUIN

Assistez aux rencontres organisées sur tout le territoire

Organisez vos propres initiatives à l'aide du kit du débat

Rédigez votre cahier d'acteur ou une contribution

Répondez au questionnaire en ligne

Posez vos questions au maître d'ouvrage

Exprimez-vous!

Echangez sur le forum

Suivez les ateliers d'information et de controverse

Abonnez-vous à la newsletter

ppe.debatpublic.fr fDebatPublicPPE



